

Comité régional de l’Afrique

Original : anglais

Soixante-quinzième session
Lusaka, République de Zambie, 25-27 août 2025

**Reconstitution du Comité de suivi du Fonds africain pour les urgences de santé publique
(FAUSP)**

Le mandat du dernier Comité de suivi du FAUSP s’est achevé en 2015. Afin de redynamiser le Fonds et de renforcer la supervision, le Comité régional a décidé de reconstituer le Comité de suivi du FAUSP conformément à la section 2.3 du Manuel des opérations du FAUSP.

Conformément à la résolution AFR/RC54/R11, qui définit la répartition sous-régionale des États Membres de la Région africaine, le Comité régional a nommé les pays et ministres suivants :

1. Burkina Faso : Ministre des finances
2. Cabo Verde : Ministre de la santé
3. Érythrée : Ministre de la santé
4. Kenya: Ministre des finances (Secrétaire du Cabinet pour le Trésor national)
5. Angola : Ministre de la santé
6. Seychelles : Ministre des finances

La durée du mandat est fixée à deux ans, sans possibilité de renouvellement.